

Université Cheikh Anta Diop  
(UCAD)

Faculté des Sciences Économiques et de Gestion  
(FASEG)

## **Programme de recherche**

**Analyse des Impacts sur la pauvreté et les inégalités de revenus des  
politiques macroéconomiques et d'ajustement au Sénégal**

(MIMAP/SENEGAL)

**Profil de pauvreté au Sénégal : une approche monétaire**

**RAPPORT FINAL**

**Août 2003**

**FATOU CISSE**

## TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION .....	4
II. CONCEPTS ET METHODES DE MESURE DE LA PAUVRETE : UNE REVUE DE LA LITTERATURE.....	5
III. METHODOLOGIE .....	9
IV RESULTATS DE LA MESURE.....	11
IV.1 ANALYSE SPATIALE DE LA PAUVRETE .....	11
IV.1.1 Niveau national.....	11
IV.1.2 Pauvreté et le milieu de résidence.....	12
IV.1.3. Dimension régionale de la pauvreté.....	17
IV.2-PAUVRETE ET GENRE .....	20
IV.3-PAUVRETE ET STATUT DU TRAVAIL .....	22
IV.4. PAUVRETE ET EDUCATION.....	24
IV.5- PAUVRETE ET AUTRES CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DU MENAGE.....	25
IV.5.1- pauvreté et situation matrimoniale.....	25
IV.5.2- Pauvreté et taille du ménage.....	26
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>28</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>29</b>

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : INDICES DE PAUVRETE SELON LA ZONE« DE RESIDENCE EN 1992 ET 1995 (EN %) .....	11
GRAPHIQUE 1 : CONTRIBUTION DES STRATES A L'INCIDENCE DE LA PAUVRETE NATIONALE .....	14
TABLEAU 4 : ECHELLE D'EQUIVALENCE ET PAUVRETE SPATIALE.....	16
GRAPHIQUE 3 : ÉCHELLE D'EQUIVALENCE ET INCIDENCE DE LA PAUVRETE SPATIALE.....	17
TABLEAU 5 : INDICES DE PAUVRETE DANS LES MENAGES SELON LA REGION 1995.....	18
TABLEAU 6 : PAUVRETE REGIONALE ET INVESTISSEMENT PUBLIC.....	18
TABLEAU 7 : PAUVRETE REGIONALE ET STRUCTURE DE REVENUS DES MEANGES .....	19
TABLEAU 8: DISTRIBUTION DE LA PAUVRETE SELON LE GENRE EN 1992.....	20
TABLEAU 9 : DISTRIBUTION DE LA PAUVRETE SELON LE GENRE EN 1995.....	21
TABLEAU 10 : PAUVRETE REGIONALE ET STRUCTURE DE REVENUS DES MENAGES .....	21
TABLEAU 11. : DISTRIBUTION DE LA PAUVRETE SELON LE STATUT DE L'EMPLOI.....	23
TABLEAU 12 : DISTRIBUTION DE LA PAUVRETE DANS LES MENAGES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF..	24
TABLEAU 13 : DISTRIBUTION DE LA PAUVRETE DANS LES MENAGES SELON LE STATUT MATRIMONIAL DU CHEF DE MENAGE .....	26
TABLEAU 14 : DISTRIBUTION DE LA PAUVRETE SELON LA TAILLE DU MENAGE .....	27
GRAPHIQUE 5 : COURBES D'INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LA TAILLE DU MENAGE, 1995 .....	27

## I. Introduction

Le Sénégal s'est engagé dans les programmes de stabilisation et d'ajustement structurel à la fin des années 70 pour corriger les déséquilibres internes et externes résultant des politiques interventionnistes expansives adoptées à la veille des indépendances. Ces programmes ont connu deux grandes générations. La première, dite d'ajustement interne, qui couvre la période 1980-1993, visait à corriger les déséquilibres macro-économiques et à créer les conditions d'une croissance sans modification du taux de change. La seconde, dite d'ajustement global, sera notamment marquée par la dévaluation du franc CFA par rapport au franc française en janvier 1994.

La dévaluation qui avait pour principal objectif de renforcer les programmes d'ajustement interne et de promouvoir une croissance forte et durable a, certes, favorisé le retour à la croissance économique, une maîtrise de l'inflation et une légère réduction du déficit des finances publiques.

Mais les résultats sont encore insuffisants et ne profitent ni à tous les secteurs, ni à toutes les couches de la population. La contribution de l'agriculture au PIB (moins de 10%) est faible, alors qu'elle occupe près de 54% de la population active. Le taux de croissance du PIB par tête a été de l'ordre de 2% seulement entre 1994 et 2000 et les inégalités se sont accrues.

En 2002, le Sénégal a adopté un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) dont un des objectifs majeurs est la réduction de moitié de la pauvreté en 2015 à travers des politiques ciblées. Afin de donner à la stratégie les atouts nécessaires à son succès, il est important de disposer d'informations détaillées sur la pauvreté.

Des travaux ont été réalisés sur le profil monétaire de la pauvreté au Sénégal à partir de données d'enquêtes nationales. On peut citer la première étude portant sur l'évaluation des conditions de vie des ménages réalisée par la Banque mondiale en 1995 et plus récemment le diagnostic de la pauvreté élaboré dans le cadre des travaux du DSRP.

Cependant, ces travaux en question comportent un certain nombre de limites. D'abord, les analyses ont porté généralement sur des groupes désagrégés selon les critères de la localisation géographique, du groupe socioéconomique ou du genre. La désagrégation de la population selon d'autres critères permet d'avoir plus d'informations détaillées sur le phénomène de la pauvreté. Ensuite, les niveaux de pauvreté sont calculés essentiellement à partir des indices usuels de pauvreté de Foster, Greer et Thorbecke (FGT). Des outils complémentaires tels que les courbes de densité, les courbes FGT de pauvreté auraient permis d'améliorer la qualité des résultats. Par ailleurs, les comparaisons de pauvreté ont été faites sur la base d'un seul seuil de pauvreté. De ce fait, il existe une possibilité de classements contradictoires des populations pour différentes lignes de pauvreté (Lachaud, 2000). L'utilisation d'un seuil variable permet de mieux appréhender la robustesse des conclusions sur les comparaisons de

pauvreté entre les sous groupes de populations. De plus, la sensibilité des indices de pauvreté aux choix des poids de pondérations des données, aux variables de mesure du niveau de vie et aux échelles d'équivalence n'est pas prise en compte. Enfin, la variabilité des niveaux de pauvreté n'a pas été mise en exergue. Or, il est important d'éclairer les décideurs sur le fait que le calcul des indices de pauvreté à partir des données des enquêtes par sondage comporte une certaine marge d'erreur.

L'objet de la présente recherche est de dresser un profil détaillé de la pauvreté monétaire au Sénégal à partir d'un ensemble d'outils diversifiés. En utilisant les informations d'enquêtes nationales sur les ménages réalisées en 1991/92 et 1994/95, on calculera, d'une part, les indices de pauvreté dans les différents groupes de ménages spécifiés, on construira, d'autre part, les courbes de densité et les courbes FGT. La présentation des indices traditionnels de pauvreté sera accompagnée de l'écart type pour chaque valeur estimée ainsi que de la statistique t indiquant le niveau de précision des valeurs. La variabilité de la mesure sera également prise en compte par la détermination des intervalles de confiance. Par ailleurs, les facteurs déterminants de la pauvreté seront analysés.

Cette analyse désagrégée du profil de la pauvreté devrait apporter un éclairage sur les dimensions de la pauvreté.

Le reste du document est organisé comme suit. La section 2 passe en revue les concepts et méthodes d'analyse de la pauvreté. La section 3 présente la méthodologie adoptée. Les résultats de la mesure de la pauvreté sont commentés dans la section 4. Enfin, une dernière section tire les conclusions majeures.

## II. Concepts et méthodes de mesure de la pauvreté : une revue de la littérature

L'identification des groupes pauvres d'une population requiert trois étapes fondamentales: i) le choix de l'espace de définition du concept de bien-être ; ii) la spécification d'un seuil représentant un minimum en-dessous duquel un ménage ou une personne déterminé sera considéré comme pauvre; et enfin l'agrégation des situations individuelles à travers d'indices synthétiques. A chacune de ces étapes, se pose un certain nombre de problèmes d'ordre théorique et pratique.

Deux principales approches sont distinguées pour définir le bien-être (Ravallion, 1994, Duclos, 2000) : l'approche des 'utilitaristes' ou welfaristes et celle des 'non utilitaristes' ou non welfaristes. Les welfaristes définissent le bien-être comme le niveau de satisfaction tirée par un individu de la consommation de biens et services et se servent d'indicateurs neutres (revenus ou dépenses de consommation), pour appréhender la pauvreté. A l'opposé, les non utilitaristes définissent le bien-être de manière indépendante des perceptions individuelles en se fondant sur ce qu'ils estiment être souhaitable pour l'individu d'un point de vue social. Pour mesurer le niveau de vie, ils vont privilégier des indicateurs sélectifs portant sur certains biens et services jugés socialement indispensables. Les

principaux domaines privilégiés sont : la nutrition, l'éducation primaire, la santé, l'hygiène et l'assainissement, l'approvisionnement en eau potable, l'habitat et les infrastructures. Dans chacun de ces domaines, des normes à atteindre sont définies.

Les deux approches conduisent à des recommandations différentes en matière de politique économique (Duclos, 2000). L'approche welfariste étant basée sur l'idée que les individus maximisent leur utilité sur la base de leurs dotations initiales, préconise une politique de limitation de l'intervention de l'État dans l'économie. En revanche, les non welfaristes privilégient une vision sociale plus large et mettent l'accent sur les droits et les opportunités des personnes en terme d'accès aux ressources et de consommation potentielle et proposent des politiques ciblées de lutte contre la pauvreté .

Lorsqu'il s'agit d'évaluer la pauvreté à l'aide de mesures monétaires, il est nécessaire de choisir les revenus ou les dépenses comme indicateur de bien-être. Pour autant que les enquêtes fournissent des données sur les revenus des ménages, les analystes estiment que la consommation est une meilleure approximation du bien-être que le revenu pour plusieurs raisons (Lachaud, 1999 ; Touami, 2000 ; Ravallion, 1992 ; Deaton, 2001, Coudouel, A. Jesko S., Hentschel et Quentin T.W, (2002). D'abord, la consommation est directement liée au bien-être alors que le revenu est uniquement un des éléments qui permettent la consommation de biens. Ensuite, il est plus facile d'observer avec moins d'erreurs le niveau de la dépense de consommation d'un ménage que le revenu, en particulier dans les économies agraires pauvres où les revenus des ménages ruraux peuvent fluctuer au cours de l'année en fonction du cycle des récoltes. Dans les économies urbaines où une importante partie du revenu provient du secteur informel, les flux de revenus peuvent s'avérer irréguliers ce qui implique une difficulté potentielle pour les ménages de se rappeler leurs revenus, auquel cas les informations fournies par l'enquête peuvent être de mauvaise qualité.

Le choix des dépenses de consommation comme mesure du niveau de vie pose des problèmes tels que la disponibilité des informations sur l'autoconsommation et la prise en compte ou pas de la consommation de biens publics dans l'évaluation du niveau de bien-être (Deaton, 2001)<sup>1</sup>.

**Un autre problème qui se pose à la première étape d'identification de la population pauvre est relatif à l'unité statistique d'observation.** Les informations des enquêtes utilisées pour mesurer la pauvreté portent exclusivement sur les ménages et les mesures de la pauvreté relatives aux personnes sont ainsi déduites de celles faites sur les ménages à partir d'une hypothèse simplificatrice - non toujours vérifiée

---

<sup>1</sup> Dans un contexte d'ajustement structurel, la prise en compte de la consommation de biens publics dans l'estimation de la consommation des ménages permet de mieux évaluer le niveau de pauvreté et d'appréhender l'effet d'une réduction des dépenses publiques sur celle-ci

sur le plan empirique - que les membres d'un ménage ont le même niveau de vie et donc sont classés de la même façon.

Par ailleurs, le niveau de vie moyen du ménage est considéré pour classer les ménages et donc les individus appartenant à ce ménage en pauvres et non pauvres. La taille du ménage estimée en terme d'équivalent-adulte est généralement utilisée pour appréhender le niveau de vie moyen du ménage afin de tenir compte du moindre coût des enfants relativement aux adultes et des économies d'échelles réalisées dans le ménage. Les échelles d'équivalence utilisées sont généralement des moyennes et peuvent ainsi s'écarter largement de la réalité de la situation. De plus, les travaux empiriques ont montré que le choix de l'échelle d'équivalence avait une influence sur la distribution de la pauvreté (Lachaud, 2000 pour la Mauritanie, Kaboré et alii, 2000 pour le Burkina). Dans le cadre de cette recherche, nous utiliserons à la fois plusieurs échelles pour analyser la sensibilité des résultats au choix de l'échelle.

Une fois la mesure du niveau de vie choisie, l'étape suivante consiste à définir une ou plusieurs lignes de pauvreté. On peut distinguer trois méthodes permettant de fixer le seuil de pauvreté : la méthode absolue, la méthode relative et la méthode subjective.

L'approche absolue fixe un seuil qui traduit un niveau de revenu ou de dépense en deçà duquel un individu ou un ménage est considéré comme pauvre. Ce seuil ne varie pas avec le niveau de vie et les comparaisons de pauvreté absolue classeront comme pauvres ou non pauvres deux individus ayant le même niveau de consommation réelle, quels que soient le lieu et le temps considérés.

Trois méthodes sont généralement utilisées pour spécifier une ligne nationale de pauvreté absolue : la méthode de l'équilibre calorifique, la ration alimentaire et le coût des besoins de base (voir Ravallion, 1992 et 1996, Lachaud, 1999, Duclos 2000 pour une présentation détaillée de ces méthodes).

L'approche relative fixe un seuil qui fait référence à la position de l'individu ou du ménage comparativement à la moyenne de la population. Il est fixé à une proportion donnée de la moyenne arithmétique ou de la médiane de la distribution de la consommation ou du revenu. Cette approche a suscité beaucoup de critiques qui font valoir son caractère inadapté pour les pays en développement (Lachaud, 1998 ; Bourguignon et Atkinson, 2000). D'une part, les comparaisons de pauvreté entre pays montrent que les lignes de pauvreté tendent à s'élever avec la croissance de la consommation. D'autre part, lorsque la ligne de pauvreté équivaut à une proportion fixe de la consommation moyenne, il s'ensuit une proportionnalité de la variation de la ligne de pauvreté avec le niveau de vie moyen. De ce fait, la mesure de la pauvreté dépend uniquement de la structure des inégalités relatives.

En revanche, l'approche subjective privilégie l'information sur la perception des individus de leur bien-être. La pauvreté subjective est réactivée par les tenants de l'approche participative (Robb. C,

1998 ; Pradhan, M et Ravallion M. (1998) ; Ravallion M. et Lokshin M., 1999). La Banque mondiale est aujourd'hui l'un des principaux défenseurs de cette thèse de la participation et de la pauvreté subjective (Banque Mondiale, 1999).

La dernière étape consiste à calculer des indicateurs synthétiques pour quantifier la pauvreté. Les indices élémentaires de mesure de la pauvreté monétaire les plus utilisés sont ceux de la classe de Foster Greer Thorbecke (FGT, 1984), qui ont l'avantage d'être à la fois décomposables et additifs. Il s'agit de l'incidence, de la profondeur et de la "sévérité" de la pauvreté. En plus de l'avantage de satisfaire les axiomes de base que sont la monotonie et la transférabilité, ces indices sont décomposables par sous-groupes (2) et permettent de calculer la contribution de chaque sous-groupe à la pauvreté totale.

Partant de la ligne de pauvreté  $Z$ , l'indice de pauvreté de FGT dénommé  $P_\alpha$  s'écrit comme suit :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} * \sum_{i=1}^p \left( \frac{z - y_i}{z} \right)^\alpha$$

$n$  est le nombre total d'individus ou de ménages ;  $p$  indique le nombre de pauvres ;  $Y_i$  est le revenu ou la dépense de l'individu ou du ménage  $i$  et  $\alpha$  mesure le coefficient d'aversion à la pauvreté. Si  $\alpha = 0$ , on a le taux de pauvreté ; pour  $\alpha = 1$ , l'indice représente la profondeur de la pauvreté ;  $\alpha = 2$  fait référence à l'indice de sévérité de la pauvreté.

L'incidence de la pauvreté indique la proportion de la population dont le revenu ou la dépense se situe en-dessous de la ligne de pauvreté. La profondeur de la pauvreté mesure le déficit moyen de revenu ou de dépenses de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population. Il indique le montant de revenu nécessaire (rapporté au nombre d'individus ou de ménages de la population considérée) pour sortir l'ensemble de la population pauvre de la pauvreté. Il peut être exprimé en pourcentage de la ligne de pauvreté. L'indice de sévérité de la pauvreté appelé « indice d'inégalité de revenu parmi les pauvres » tient compte à la fois de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté et des inégalités entre les pauvres. Il attribue une pondération plus importante aux ménages ou individus situés à une plus grande distance de la ligne de pauvreté.

Si nous divisons la population en  $j$  catégories exclusives et exhaustives, nous pouvons calculer la contribution de chaque catégorie  $j$  à la pauvreté nationale.

---

<sup>2</sup> Voir Ponty pour une présentation détaillée de l'approche axiomatique développée par Sen, 1976 ; Foster, Greer Thorbecke, 1984 ; Shorrocks, 1995).



$C_i = \frac{K_j \cdot P_{\alpha_j}}{P_{\alpha}}$   $K_j$  représente la proportion du groupe  $j$  dans la population totale,  $P_{\alpha_j}$  est l'indice de pauvreté du groupe  $j$ .

Les différentes erreurs d'approche de la pauvreté qui peuvent être commises conduisent à une mauvaise classification des individus. Il y a deux types d'erreurs. Une *erreur de type I* qui consiste à classer, à partir d'un seuil de pauvreté  $Z$  fixé, un individu effectivement pauvre comme non pauvre. Une *erreur de type II* se produit lorsqu'un individu effectivement non pauvre est classé dans le groupe des pauvres. Ces types d'erreurs conduisent à une mauvaise partition de la population en pauvre et non pauvre. Aussi, toute politique d'allègement de la pauvreté, basée sur des transferts organisés de ressources d'un sous ensemble à l'autre, conduit à des distorsions.

### III. Méthodologie

La recherche met l'accent sur quatre dimensions de la pauvreté au Sénégal : l'aspect spatial, le genre, le statut du chef de ménage sur le marché du travail et d'autres caractéristiques du chef de ménage ou du ménage (l'éducation, le statut matrimonial du chef de ménage et la taille du ménage).

Les sources principales d'information utilisées se réfèrent à deux enquêtes nationales auprès des ménages réalisées au Sénégal par la Direction de la prévision et de la statistique du Sénégal (DPS), démembrément du Ministère de l'Économie et des Finances. Il s'agit principalement de l'enquête sur les priorités (ESP) et de la première enquête sénégalaise auprès des ménages (ESAM I). L'ESP a été réalisée entre septembre 1991 et janvier 1992 dans le cadre de l'évaluation de la dimension sociale de l'ajustement. L'enquête porte sur un échantillon de 10.000 ménages dont 4161 en milieu rural. L'ESAM I a été menée dans la période allant de mars 1994 à mai 1995 à partir d'un échantillon de 3300 ménages. Les deux enquêtes sont effectuées sur la base d'un sondage à partir d'un échantillon-maître. Les unités d'observation sont les ménages de différentes catégories sociales réparties entre le milieu rural et le milieu urbain.

Les dépenses totales des ménages ont été considérées pour estimer le seuil de pauvreté à partir des données de l'ESAM I. Elles sont constituées de celles effectuées pour les besoins de la consommation et des transferts entre ménages ou destinés aux autres secteurs de l'économie. L'autoconsommation est valorisée et incluse dans les dépenses de consommation qui comprennent les dépenses alimentaires et non alimentaires.

Les données sur les prix qui ont servi à estimer le seuil de pauvreté proviennent de l'Enquête Prix à la consommation du Programme de comparaison internationale (P.C.I. – Afrique/ Phase VI). Cette enquête, réalisée dans la période du 24 janvier au 23 février 1995, porte sur un échantillon de 21

centres urbains et 26 centres ruraux et donne les informations sur les prix moyens par produit pour chaque région administrative du Sénégal.

Malgré la richesse des informations fournies par les enquêtes, celles-ci comportent quelques faiblesses statistiques et méthodologiques dont il faudrait tenir en compte dans l'analyse des résultats obtenus sur la mesure de la pauvreté. Premièrement, à la différence de l'ESAM, l'ESP n'a pas pris en compte l'autoconsommation. Pour palier cette insuffisance, la démarche appliquée par la Banque mondiale a consisté à ajouter aux dépenses de l'ESP la valeur estimée de l'autoconsommation des ménages obtenue avec les données de l'enquête ISRA/IFPRI (Banque Mondiale, 1995). Cette enquête sur l'autoconsommation porte sur un échantillon réduit de ménages localisés dans le centre du pays. Deuxièmement, l'absence d'informations sur la répartition des dépenses de consommation à l'intérieur des ménages limitent la possibilité d'une évaluation de la pauvreté par catégorie d'individus à l'intérieur d'un ménage. Enfin, les différences méthodologiques des deux enquêtes ne sont passées sans incidence sur les comparaisons de la pauvreté. Ces contraintes méthodologiques doivent être prises en compte dans la comparaison des mesures de pauvreté entre les deux années d'enquête. Ces considérations limitent d'ailleurs nos possibilités de mener une analyse dynamique de la pauvreté et justifient notre choix de privilégier les données de l'ESAM1 dans le cadre de ce travail. Les informations qui seront recueillies par l'ESAM 2 de 2001/2002 nous permettront de mieux aborder l'analyse dynamique de la pauvreté.

Nous avons considéré deux seuils de pauvreté nationaux qui ont été calculés lors de travaux antérieurs sur la pauvreté au Sénégal (Banque Mondiale, 1995 et DPS, 1999). Ceux-ci ont été estimés à partir de la méthode de l'équilibre calorifique qui consiste à évaluer le niveau de ressources monétaires nécessaires pour acquérir le panier de consommation qui procure au ménage sénégalais la consommation minimale des 2400 calories par jour et par équivalent adulte. Une composante non alimentaire est ajoutée aux seuils alimentaires pour obtenir le seuil global.

Pour une meilleure comparaison du bien-être des ménages hétérogènes, nous avons considéré la dépense de consommation par équivalent-adultes pour tenir compte du moindre coût des enfants relativement aux adultes et des économies d'échelle dans le ménage. L'échelle d'équivalence considérée attribue un poids de 1 à l'adulte et 0,5 aux enfants de moins de 15 ans.

Pour quantifier la pauvreté, nous avons combiné l'approche numérique (les indices FGT (Foster Greer Thorbecke, 1984)), et l'approche graphique (courbes de densité et courbes FGT). Nous avons ainsi calculé les niveaux de pauvreté en tenant compte, d'une part, du poids des individus et, d'autre part, du poids échantillonnal. La sensibilité de la distribution de la pauvreté aux échelles d'équivalence a été analysée. De plus, la présentation des résultats est accompagnée de l'écart-type. De ce fait, la statistique t - rapport entre une mesure de pauvreté et l'écart-type - est utilisée pour mesurer le niveau

de précision des valeurs prises par les indices. Plus grande est la valeur de  $t$ , plus grande est la précision avec laquelle une mesure de la pauvreté peut être estimée pour un échantillon donné. La variabilité des indices de pauvreté est également prise en compte par la détermination des intervalles de confiance pour les différentes mesures de pauvreté. Enfin, l'analyse de la robustesse des résultats sur les mesures de pauvreté a été menée à partir de la dominance stochastique.

#### IV Résultats de la mesure

##### IV.1 Analyse spatiale de la pauvreté

###### IV.1.1 Niveau national

Le tableau 1 présente les indices de pauvreté au niveau national et à l'échelle des zones de résidence en 1992 et 1995. Les résultats révèlent une détérioration significative des conditions de vie de populations sénégalaises entre les années 1992 et 1995 correspondant aux années des deux grandes enquêtes nationales ESP et ESAM. En effet, la proportion de ménages pauvres est passée de 33% en 1992 à 58% en 1995, soit un écart de 25 points en trois ans. L'appréhension en termes d'individus conduit à des observations comparables dans la distribution de la pauvreté. Les données de l'ESP suggèrent que 56,65% des individus étaient pauvres en 1992, alors que celles de l'ESAM conduit à une estimation de 65%.

Tableau 1 : Indices de pauvreté selon la zone de résidence en 1992 et 1995 (en %)

Indices de pauvreté	Strates	ESP 1992 (seuils de pauvreté = 56 976 francs CFA par adulte et par an)	ESAM 1995 (seuils de pauvreté = 143080 FCFA par équivalent adulte et par an)
Incidence ( $P_0$ )	Dakar	3,2	19,4
	Autres zones urbaines	9,6	38,7
	Zone rurale	52,8	80,0
	Ensemble	33,0	58,0
Profondeur ( $P_1$ )	Dakar	1,0	4,3
	Autres zones urbaines	3,0	10,0
	Zone rurale	24,2	32,5
	Ensemble	14,8	21,6
Sévérité ( $P_2$ )	Dakar	0,4	1,4
	Autres zones urbaines	2,3	3,7
	Zone rurale	14,6	16,5
	Ensemble	8,8	10,5
Contribution de $P_0$ à la pauvreté nationale	Dakar	2,3	7,9
	Autres zones urbaines	5,6	12,6
	Zone rurale	92,1	79,5
	Ensemble	100,0	100,0

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESP, 1992 et de l'ESAM, 1995.

Les indices de profondeur et de sévérité de la pauvreté montrent la même tendance que l'incidence de la pauvreté. L'écart moyen de dépense des pauvres par rapport à la ligne de pauvreté - indice de profondeur de la pauvreté - est de 22% en 1995. Ce qui signifie que si tous les ménages pauvres

recevaient, en moyenne, des ressources supplémentaires par tête<sup>(3)</sup> équivalent à 22% du seuil de pauvreté, soit 31478 FCFA par an, cela suffira pour les sortir tous de la pauvreté. Si on suppose un ciblage parfait (sans coût ni déperditions), le montant total nécessaire pour éliminer toute la pauvreté est évalué à 24,5 milliards de francs en 1995. Un tel chiffre montre d'ailleurs l'importance de l'accroissement des ressources dans toute stratégie de réduction de la pauvreté.

Comparée à 1992, la pauvreté s'est approfondie puisque l'indice de profondeur de la pauvreté était de 15%. La valeur de l'indice de sévérité de la pauvreté a augmenté entre 1992 et 1995 passant de 9% à 10,5% ; ce qui indique que pour sortir tous les ménages de la situation d'extrême pauvreté, il faut un revenu moyen par tête équivalent à 9% et 10,5% du seuil de pauvreté respectivement en 1992 et 1995.

L'incidence nationale de la pauvreté en 1995 varie entre 55% et 61%, pour un risque d'erreur de 5% que cet intervalle ne contient pas la vraie valeur. Ainsi, le niveau de pauvreté peut augmenter ou diminuer de 3% par rapport à son niveau calculé. On note également que la marge d'erreur dans l'estimation de l'indice de pauvreté diminue lorsque le degré d'aversion pour la pauvreté augmente, ce qui implique une plus grande certitude dans les valeurs calculées.

#### IV.1.2 Pauvreté et le milieu de résidence

Les principaux résultats présentés dans les tableaux 1, 2 et graphique 1 et A7 indiquent des disparités dans la distribution de la pauvreté entre les zones urbaines et les zones rurales.

Premièrement, la pauvreté a fortement progressé aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural. A Dakar, le niveau de pauvreté des ménages pauvres est passé de 3,2% en 1992 à 19,2% en 1995. Dans les autres centres urbains, l'incidence a progressé de 9,2% à 38,7% entre les deux périodes. En revanche, en zones rurales, la proportion de pauvres est passé d'un peu plus de la moitié des ménages (52,8%) à 80%, soit une progression de 27 points de pourcentage.

Deuxièmement, les disparités observées entre ménages de différentes zones sont également présentes au niveau des individus (tableau 3). Non seulement les données sur les individus confirment les tendances notées dans la répartition des ménages selon le taux de pauvreté, mais elles mettent en évidence une plus grande ampleur du phénomène et des écarts plus importants entre milieux. En 1995, Dakar et les autres centres urbains, comptent respectivement 23% et 45% de pauvres. En revanche, en milieu rural, 85,6% des individus sont touchés par la pauvreté.

---

<sup>3</sup> On fait référence au ménage ici

Tableau 2 : Distribution de la pauvreté dans les ménages selon la strate

Paramètres $P_\alpha$		Zones de résidence			Ensemble
		Dakar	Autres centres urbains	Zones rurales	
Incidence ( $\alpha = 0$ )	Valeur	19,20	38,61	80,03	57,85
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,019	0,032	0,019	0,015
	Statistique t	10,206	11,951	42,93	39,005
	Intervalle inférieure.	15,51	32,28	76,38	54,94
	Intervalle supérieure.	22,89	44,94	83,69	60,76
	Contribution relative	7,82	12,65	79,53	100
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,009	0,01	0,013	0
	Statistique t	8,717	12,937	63,028	
	Intervalle inférieure.	6,06	10,73	77,06	100
	Intervalle supérieure.	9,58	14,56	82,01	100
Profondeur ( $\alpha = 1$ )	Valeur	4,30	10,02	32,50	21,60
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,005	0,01	0,017	0,01
	Statistique t	8,977	10,199	19,484	20,71
	Intervalle inférieure.	3,36	8,09	29,23	19,55
	Intervalle supérieure.	5,24	11,94	35,77	23,64
	Contribution relative	4,69	8,79	86,52	100
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,006	0,009	0,011	0
	Statistique t	7,586	9,845	76,536	
	Intervalle inférieure.	3,48	7,04	84,30	100
	Intervalle supérieure.	5,91	10,54	88,73	100
Sévérité ( $\alpha = 2$ )	Valeur	1,37	3,68	16,51	10,51
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,002	0,004	0,012	0,007
	Statistique t	7,675	8,604	13,566	14,427
	Intervalle inférieure.	1,02	2,84	14,12	9,08
	Intervalle supérieure.	1,71	4,52	18,89	11,94
	Contribution relative	3,06	6,64	90,30	100
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,005	0,008	0,01	0
	Statistique t	6,48	7,925	87,035	
	Intervalle inférieure.	2,14	5,00	88,26	100
	Intervalle supérieure.	3,99	8,28	92,33	100
Proportion	Valeur	23,56	18,95	57,49	100
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,01	0,011	0,012	0
	Statistique t	23,402	16,707	47,012	
	Intervalle inférieure.	21,59	16,73	55,09	100
	Intervalle supérieure.	25,53	21,17	59,89	100

Note : Les indices et les contributions sont exprimées en %  
t statistique =  $P_\alpha / \text{écart-type}$

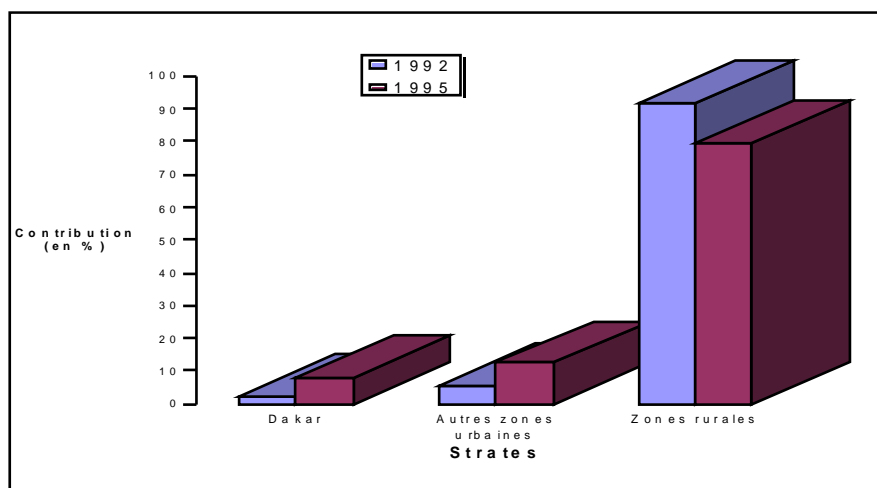
Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESAM, 1995

Troisièmement, les autres mesures - profondeur et sévérité de la pauvreté - montrent la même tendance. Les zones rurales ayant une proportion de pauvres plus élevée connaissent aussi une plus importante profondeur et sévérité de la pauvreté. Si en 1995 le déficit moyen des dépenses des ménages urbains - profondeur de la pauvreté - équivaut à 4,3% du seuil de pauvreté à Dakar et 10% dans les autres centres urbains, il est de 32,5 % en zones rurales. La mesure de l'intensité de la pauvreté ( $P_2$ ) est plus élevée en zones rurales. Ce qui confirme la plus grande précarité des conditions de vie des ruraux.

Quatrièmement, ce sont les zones rurales qui contribuent le plus à la pauvreté nationale. En 1995, pendant que Dakar et les autres centres urbains qui abritent respectivement 23% et 19% des ménages contribuent pour 8% et 13% au taux national de pauvreté, les zones rurales où habitent plus de la moitié des ménages (57,8%) y contribuent pour 79,5% (tableau 2 et graphique 1). Comparées à celles

de l'ESP, ces données montrent que la contribution des centres urbains à la pauvreté a plus que doublé passant de 2,3% à 7,9% à Dakar et 5,6% à 12,6% dans les autres centres urbains. Celle des zones rurales a en revanche diminué de 92% en 1992 à 79,5% en 1995. Malgré ce recul de la part des ménages ruraux dans la pauvreté, du fait sans doute de l'exode rural, celle-ci reste un phénomène essentiellement rural.

Graphique 1 : Contribution des strates à l'incidence de la pauvreté nationale



Source : Construit par l'auteur à partir des données de l'ESP, 1992 et de l'ESAM, 1995.

Par ailleurs, les données des enquêtes révèlent que la contribution des zones rurales à la pauvreté nationale est d'autant plus élevée que le degré d'aversion pour la pauvreté augmente - ce qui signifie non seulement que les conditions de vie sont plus précaires en zones rurales, mais aussi que les inégalités parmi les pauvres ruraux sont préoccupantes.

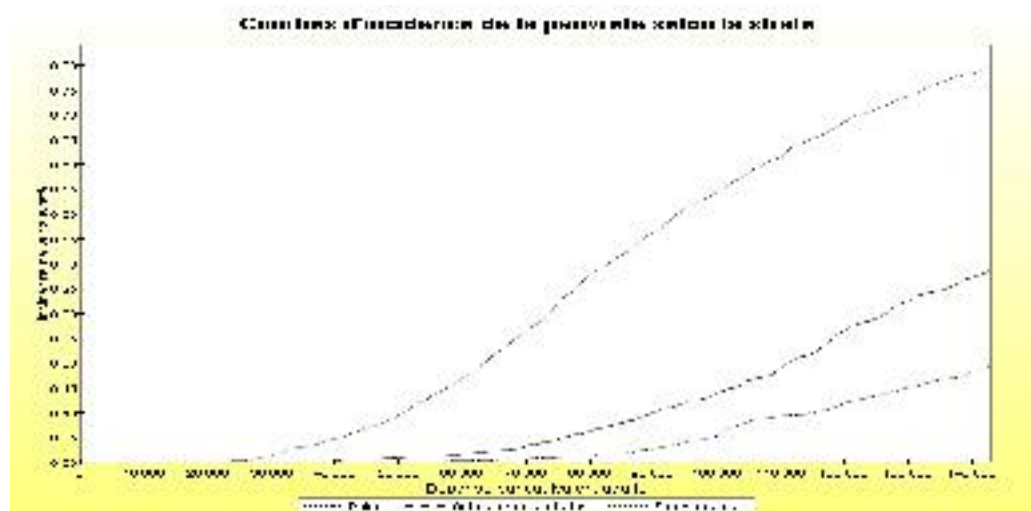
Cinquièmement, tous les indices de pauvreté sont statistiquement significatifs. La statistique t - comprise entre 8 et 43 - signifie que la précision des mesures est acceptable dans toutes les zones et quelque soit la mesure de la pauvreté (tableau 2). Il n'est pas surprenant de remarquer que le niveau de précision des valeurs calculées est beaucoup plus élevé en zone rurale, où la proportion de pauvres est plus importante. La statistique t varie entre 13,5 et 43, alors qu'elle est située entre 8 et 10 pour Dakar et 8,5 et 12 pour les autres centres urbains. Notons également que la précision de la mesure diminue lorsque le degré d'aversion pour la pauvreté  $\alpha$  augmente. Par exemple, en milieu rural la valeur de t diminue de 43 à 19,5 et 13,5 lorsque le coefficient d'aversion prend les valeurs 0, 1 et 2.

La variabilité de l'incidence de la pauvreté diminue lorsque la taille du groupe de ménages augmente. Dans les centres urbains, l'intervalle où se trouve la valeur estimée varie de plus ou moins 6,33 points de la valeur calculée alors qu'à Dakar, le niveau de variabilité est de 3,79. En revanche, en zone rurale, où vit plus de 57% de la population, la marge d'erreur dans la détermination du niveau de pauvreté

est plus faible (3,65 points). Pour les différentes strates, la variabilité des indices de pauvreté diminue lorsque le degré d'aversion pour la pauvreté augmente.

Enfin, les résultats sur les comparaisons de niveaux de pauvreté sont confirmés par les courbes FGT (graphique 2). En effet, pour différents niveaux de seuils de pauvreté, la courbe d'incidence de pauvreté des zones rurales est nettement au dessus de celles de milieux urbains.

Graphique 2 : Courbes d'incidence de la pauvreté selon la strate, 1995



Source : A partir de l'ESAM, 1995

### Mesure du niveau de vie et pauvreté spatiale

Les résultats présentés dans la tableau 3 mettent en évidence la sensibilité de la distribution de la pauvreté aux choix de la variable de la mesure du niveau de vie et du poids de pondération des données. Lorsque l'on considère la consommation par tête, les niveaux de pauvreté sont nettement plus élevés. La proportion de ménages pauvres augmente de 58% avec la dépense par équivalent-adulte à 62% avec la dépense par tête, soit un écart de quatre points de pourcentage. L'appréhension de la pauvreté en termes d'individus conduit à des observations comparables. La consommation par tête estime la proportion d'individus vivant en dessous du seuil de subsistance à 65% alors que la dépense par équivalent-adulte conduit à une estimation de 69%.

L'écart entre les niveaux de pauvreté obtenus avec les deux variables de mesure du bien-être est plus élevé en milieux urbains qu'en zone rurale du fait sans doute de la taille élevée des ménages ruraux.

Tableau 3 : Taux de pauvreté et variable de mesure et poids statistique (échelle ORD1 1 (adulte = 1 et enfant = 0,5)

Variable de niveau de vie	Niveau d'observation	Ensemble	Dakar	Autres centres urbains	Zones rurales
Dépense par tête	Ménages (Poids d'échantillonnage)	61,85% (0,0144)	23,95% (0,0232)	43,55% (0,0360)	83,41% (0,0163)
	Individus (Poids d'échantillonnage *taille)	69,13% (0,0138)	28,79% (0,0279)	51,01% (0,0370)	88,39% (0,0137)
Dépense par équivalent-adulte	Ménages (Poids d'échantillonnage)	57,85% (0,0148)	19,20% (0,0188)	38,61% (0,0323)	80,03% (0,0186)
	Individus (Poids d'échantillonnage *taille)	65,24% (0,0142)	23,36% (0,0227)	45,07% (0,0329)	85,63% (0,0154)

Source : Calculs à partir de l'ESAM, 1995

La variabilité des indices de pauvreté est plus forte lorsque l'on mesure la pauvreté avec la dépense par équivalent-adulte et particulièrement chez les ménages. Toutefois, la situation diffère d'une strate à une autre. En milieu urbain, la marge d'erreur dans l'estimation des indices de pauvreté est plus faible lorsque l'on mesure la pauvreté au niveau des ménages, alors qu'en zones rurales, l'appréhension de la pauvreté en terme d'individus donne des résultats plus fiables.

### Échelle d'équivalence et pauvreté spatiale

La mesure de la pauvreté à partir de l'unité équivalent-adulte a l'avantage de prendre en compte la composition des ménages et les économies d'échelle dans les comparaisons de pauvreté. Mais, le choix des échelles influence les résultats obtenus. Le tableau 4 et graphique 3 présentent les indices de pauvreté des strates pour différentes échelles d'équivalence ; l'échelle de la FAO, l'échelle ORDI1, l'échelle ORDI2 et celui d'OXFORD. Les résultats indiquent que les valeurs des indices de pauvreté sont plus élevées lorsque l'on considère l'échelle ORDI1. Toutes les autres échelles conduisent à une diminution du niveau de pauvreté. L'incidence de la pauvreté diminue de 58% avec l'échelle ORDI1 à 48%, 40% et 34% respectivement pour les échelles FAO, ORDI2 et OXFORD.

L'impact des nouvelles échelles d'équivalence apparaît davantage au niveau des strates. L'échelle de la FAO donne une incidence de la pauvreté de 13% à Dakar, 27% dans les centres urbains et 70% en zones rurales, soit un ratio de 5,5 entre le taux de pauvreté de la capitale et celui des campagnes. Avec les échelles ORDI2 et OXFORD ce ratio atteint 7,84 et 11,33.

Tableau 4 : Echelle d'équivalence et pauvreté spatiale

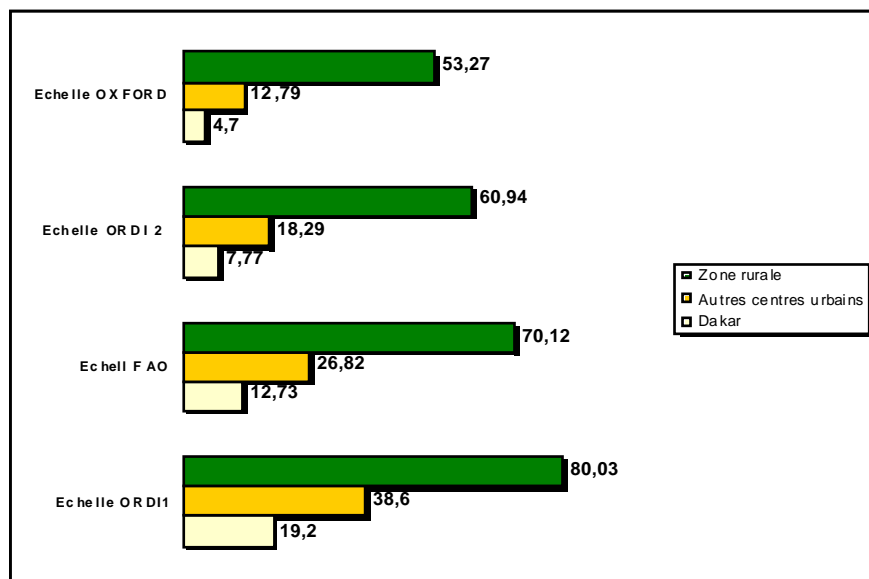
Mesures de pauvreté	Zones			
	Ensemble	Dakar	Autres Centres Urbains	Zones rurales
Échelle ORDI 1 adulte = 1 ; enfant = 0,5				
Incidence (P <sub>0</sub> )	57,85% (0,0092)	19,20% (0,0132)	38,61% (0,0182)	80,03% (0,0113)
Profondeur (P <sub>1</sub> )	21,60% (0,0048)	4,30% (0,0036)	10,02% (0,0060)	32,50% (0,0068)
Sévérité (P <sub>2</sub> )	10,51% (0,0031)	1,37% (0,0014)	3,68% (0,0030)	16,51% (0,0048)
Echelle FAO adulte homme = 1 ; adulte femme = 0,9 ; enfant 0- 4 ans = 0,5 ; enfant 5-14 ans = 0,7				
Incidence (P <sub>0</sub> )	48,39% (0,0096)	12,73% (0,0112)	26,82% (0,0163)	70,12% (0,0129)
Profondeur (P <sub>1</sub> )	16,04% (0,0100)	2,26% (0,0029)	5,87% (0,0070)	25,03% (0,0166)
Sévérité (P <sub>2</sub> )	7,22% (0,0063)	0,62% (0,0010)	2,02% (0,0029)	11,64% (0,0106)
Échelle ORDI 2 adulte homme = 1 ; adulte femme = 0,8 ; enfant = 0,5				
Incidence (P <sub>0</sub> )	40,33% (0,0097)	7,77% (0,0092)	18,29% (0,0142)	60,94% (0,0138)
Profondeur (P <sub>1</sub> )	12,40% (0,0039)	1,22% (0,0019)	3,84% (0,0038)	19,80% (0,0061)
Sévérité (P <sub>2</sub> )	5,28% (0,0022)	0,33% (0,0007)	1,25% (0,0018)	8,64% (0,0036)
Echelle OXFORD premier adulte = 1 ; deuxième adulte = 0,8 ; enfant = 0,5				
Incidence (P <sub>0</sub> )	34,16% (0,0194)	4,70% (0,0079)	12,79% (0,0189)	53,27% (0,0311)
Profondeur (P <sub>1</sub> )	9,89% (0,0086)	0,72% (0,0015)	2,51% (0,0040)	16,09% (0,0146)
Sévérité (P <sub>2</sub> )	4,04% (0,0047)	0,19% (0,0005)	0,81% (0,0017)	6,68% (0,0080)
Proportion (P <sub>3</sub> )	100 (0,00)	23,56% (0,0071)	18,95% (0,0068)	57,49% (0,0089)

Notes : Les valeurs entre parenthèse indiquent les écart-type

Source : A partir de l'ESAM, 1995.



Graphique 3 : Échelle d'équivalence et incidence de la pauvreté spatiale



Source : A partir de l'ESAM, 1995.

### IV1.3. Dimension régionale de la pauvreté

Le tableau 5 présente les mesures de pauvreté dans les différentes régions administratives en 1995. Les résultats mettent en évidence plusieurs observations. En premier lieu, la distribution régionale de la pauvreté est caractérisée par de fortes disparités. En dehors de la région de Dakar qui a le taux d'urbanisation le plus élevé, toutes les autres régions affichent des taux de pauvreté élevés. En 1995, l'incidence de la pauvreté est de 20% dans la région de Dakar, alors que dans les autres régions la proportion de ménages pauvres varie de 60% dans la région de Louga à 82% dans la région de Fatick.

La cartographie de la pauvreté régionale reflète dans une certaine mesure les orientations des politiques d'investissement qui, en privilégiant les cultures irriguées, ont créé de fortes distorsions entre les régions. Le tableau 6 présente les données sur les taux de pauvreté, les niveaux d'investissements publics agricoles et les superficies cultivées pour les différentes zones agroécologiques. La vallée du fleuve, bien qu'elle ne représente que 10% de la population, 1,4% des superficies cultivées, a bénéficié de 40% des investissements agricoles. C'est ainsi que les taux de pauvreté sont plus faibles dans cette zone. En revanche, le bassin arachidier qui regroupe les régions les plus pauvres (Fatick, Kaolack, Diourbel, et Thiès), abrite 41% de la population, conserve les deux tiers des superficies cultivées et produit l'essentiel de l'arachide, principale culture d'exportation du pays, mais ne bénéficie que de moins de 5% des investissements agricoles. La région de Casamance, bien qu'ayant bénéficié de 28% des investissements publics agricoles, compte le moins de pauvres des niveaux de pauvreté élevés du fait dans doute de la situation de guerre civile.

Tableau 5 : Indices de pauvreté dans les ménages selon la région 1995

Paramètres $P_\alpha$		Régions										
		Kolda	Dakar	Ziguinchor	Diourbel	Saint-Louis	Tamba-counda	Kaolack	Thiès	Louga	Fatick	Ensemble
Incidence ( $\alpha = 0$ )	Valeur	79,25	20,12	65,69	65,27	65,69	69,18	75,67	68,44	59,17	81,39	57,85
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,042	0,02	0,057	0,091	0,047	0,071	0,051	0,057	0,076	0,051	0,015
	Statistique t	18,851	9,883	11,497	7,154	14,024	9,784	14,89	11,9957	7,785	15,906	39,005
	Intervalle inférieure.	71,01	16,13	54,49	47,39	56,51	55,32	65,71	57,26	44,28	71,36	54,94
	Intervalle supérieure	87,49	24,11	76,88	83,16	74,87	83,03	85,63	79,63	74,07	91,41	60,76
	Contribution relative	9,86	8,39	6,35	11,38	11,49	6,27	14,58	15,94	6,85	8,89	100
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,035	0,011	0,024	0,04	0,035	0,03	0,044	0,042	0,028	0,036	
	Statistique t	2,804	7,605	2,667	2,847	3,248	2,067	3,34	3,7967	2,43	2,451	
	Intervalle inférieure.	2,97	6,23	1,68	3,54	4,56	0,32	6,02	7,71	1,33	1,78	100
	Intervalle supérieure	16,75	10,56	11,01	19,21	18,42	12,22	23,13	24,17	12,38	16,01	100
Profondeur ( $\alpha = 1$ )	Valeur	33,10	4,54	29,95	23,92	22,27	24,26	32,11	26,45	14,58	37,82	21,60
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,025	0,005	0,045	0,044	0,029	0,064	0,033	0,04	0,02	0,05	0,01
	Statistique t	13,447	8,734	6,679	5,441	7,793	3,817	9,781	6,5396	7,464	7,589	20,71
	Intervalle inférieure.	28,27	3,52	21,16	15,30	16,67	11,80	25,67	18,52	10,75	28,05	19,55
	Intervalle supérieure	37,92	5,55	38,74	32,53	27,87	36,72	38,54	34,37	18,41	47,59	23,64
	Contribution relative	11,03	5,07	7,75	11,16	10,43	5,89	16,57	16,50	4,52	11,07	100
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,039	0,008	0,032	0,042	0,036	0,033	0,052	0,049	0,02	0,047	
	Statistique t	2,797	6,677	2,448	2,649	2,908	1,798	3,158	3,3364	2,32	2,372	
	Intervalle inférieure.	3,30	3,58	1,55	2,90	3,40	-0,53	6,29	6,81	0,70	1,92	100
	Intervalle supérieure	18,76	6,55	13,95	19,42	17,47	12,31	26,85	26,20	8,35	20,22	100
Sévérité ( $\alpha = 2$ )	Valeur	16,58	1,46	16,93	11,03	9,96	11,38	16,22	13,43	4,96	21,37	10,51
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,015	0,002	0,031	0,027	0,018	0,04	0,02	0,029	0,008	0,042	0,007
	Statistique t	10,736	7,451	5,477	4,108	5,552	2,876	8,187	4,6216	6,343	5,092	14,427
	Intervalle inférieure.	13,55	1,07	10,87	5,77	6,44	3,62	12,34	7,73	3,43	13,14	9,08
	Intervalle supérieure	19,61	1,84	22,99	16,29	13,48	19,13	20,11	19,12	6,49	29,60	11,94
	Contribution relative	11,36	3,35	9,01	10,58	9,59	5,68	17,20	17,22	3,16	12,86	100
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,041	0,006	0,038	0,044	0,036	0,035	0,057	0,058	0,014	0,056	
	Statistique t	2,765	5,742	2,349	2,43	2,646	1,644	3,043	2,9921	2,214	2,29	
	Intervalle inférieure.	3,31	2,21	1,49	2,05	2,49	-1,09	6,12	5,94	0,36	1,85	100
	Intervalle supérieure	19,41	4,49	16,52	19,12	16,69	12,45	28,28	28,50	5,96	23,86	100
Proportion	Valeur	7,20	24,13	5,59	10,08	10,12	5,24	11,14	13,48	6,70	6,32	100
	Écart-type ( $\sigma$ )	0,025	0,012	0,019	0,032	0,028	0,024	0,03	0,03	0,024	0,024	
	Statistique t	2,924	19,905	3,005	3,178	3,669	2,216	3,683	4,4349	2,767	2,608	
	Intervalle inférieure.	2,37	21,75	1,94	3,86	4,71	0,60	5,21	7,52	1,95	1,57	100
	Intervalle supérieure	12,02	26,50	9,23	16,30	15,52	9,88	17,07	19,43	11,45	11,07	100

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESAM, 1995

Les transferts jouent également un rôle important dans la lutte contre la pauvreté (notamment en zone urbaine tableau 7). Plus la part des transferts dans le revenu des ménages est élevée, moins les niveaux de pauvreté sont faibles. Ainsi les régions de Dakar, Louga, Diourbel et Saint Louis qui ont une forte population migrante ont reçu davantage de transferts et accusent les niveaux de pauvreté les plus bas.

Tableau 6 : Pauvreté régionale et investissement public

Zones agroécologiques	Régions correspondantes	Part dans les investissements agricoles (%)
Vallée du fleuve	Saint Louis	40
Zone sylvo pastorale	Louga	2,7
Bassin arachidier	Fatick, Kaolack, Diourbel, Thiès)	4,8
Sénégal oriental	Tambacounda	5
Casamance	Ziguinchor, Kolda	27,9
Niayes		0,9
Cap vert	Dakar	1,3

Source : Christensen,

Tableau 7 : Pauvreté régionale et structure de revenus des ménages

Région	Part des revenus agricoles	Part des salaires	Part des transferts	Part des autres revenus	Taux de pauvreté global	Taux de pauvreté urbaine	Taux de pauvreté rurale
Kolda	32,38	3,14	17,54	46,94	79,25	37,20%	84,20%
Dakar	,92	30,86	35,26	32,96	20,12	19,20%	58,30%
Ziguinchor	13,58	16,11	25,79	44,53	65,69	45,60%	78,60%
Diourbel	13,35	9,37	36,12	41,16	65,27	24,60%	80,50%
Saint Louis	12,84	6,83	27,17	53,16	65,69	43,00%	75,40%
Tamba	27,82	3,37	32,21	36,60	69,18	36,90%	71,80%
Kaolack	26,55	6,06	15,73	51,66	75,67	44,50%	87,30%
Thiès	14,03	9,62	27,71	48,64	68,44	40,30%	87,00%
Louga	15,01	4,44	30,90	49,65	59,17	16,30%	63,70%
Fatick	27,10	6,16	22,75	43,98	81,39	37,80%	87,80%
Ensemble	15,41	12,40	28,06	44,13	57,85	27,90%	80,00%

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESAM, 1995

Ce sont les régions les plus pauvres qui ont les mesures de profondeur et de sévérité de la pauvreté les plus élevées. Les régions de Fatick, Kolda, Kaolack, et Ziguinchor connaissent les situations les plus précaires en 1995 (tableau 5). Les ménages pauvres de ces régions ont un déficit moyen de dépense (profondeur de la pauvreté) supérieur à la moyenne nationale. La dépense moyenne des pauvres de ces régions est située entre 30% du seuil de pauvreté à Ziguinchor et 38% à Fatick. En revanche, dans la capitale régionale moins touchée par la pauvreté, le déficit moyen de dépense nécessaire pour amener tous les ménages au-dessus du seuil de pauvreté est faible (4,6% du seuil de pauvreté).

Au plan national l'indice de sévérité de la pauvreté affiche un niveau relativement faible (10,5%). Il est élevé dans les régions de Fatick, Kolda, Kaolack et Ziguinchor où il varie entre 17% et 21%.

Étant donné l'inégale répartition de la population entre les régions, la contribution de celles-ci à la pauvreté nationale présente des disparités autres que celles des mesures de pauvreté. Ce sont les régions de Thiès (16%) et Kaolack (15%) qui contribuent le plus à la pauvreté nationale. Les régions de Louga, Ziguinchor, Tamba et Dakar ont les contributions les plus faibles, 8% pour la région de Dakar et 6% à 7% pour les autres. Les régions de Diourbel et Saint Louis sont dans une situation intermédiaire avec une contribution d'environ 11% à l'incidence de la pauvreté nationale.

En deuxième lieu, l'ampleur des statistiques calculées sur les indices régionaux de pauvreté révèlent une forte précision des mesures. Toutefois, la précision de la mesure est une fonction décroissante du degré d'aversion pour la pauvreté (tableau 5).

En troisième lieu, dans toutes les régions, les taux de pauvreté sont plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain (tableau 7). Ainsi, dans toutes les régions, au moins trois ménages ruraux sur cinq sont dans l'incapacité d'obtenir un niveau de bien être acceptable correspondant à 143 080 FCFA par équivalent-adulte et par an en 1995. Ce sont les régions de Fatick, Kaolack, Thiès, Diourbel et Kolda qui affichent les plus faibles niveaux de vie comparativement aux autres milieux ruraux. Dans ces régions plus de 80% des ménages ruraux sont pauvres. Dans les régions de Ziguinchor, Saint Louis,

Tamba et Louga, le taux de pauvreté rurale varie de 79% à 62%. En revanche, à Dakar, on compte moins de 3 ménages ruraux pauvres sur 5.

Bien que la pauvreté urbaine soit moins répandue, il existe d'importantes disparités entre les régions. En dehors de la région de Dakar qui abrite le moins de pauvres, on peut distinguer deux groupes de ménages urbains selon le niveau de pauvreté. Dans le premier, l'incidence de la pauvreté est comprise entre 16% et 25%. Ce sont ceux habitant les régions de Louga et Diourbel qui ont une dépense par tête équivalente à respectivement 70% et plus de 100% du seuil de pauvreté. Sans doute la forte migration dans ces régions a contribué à hausser le niveau de vie des ménages urbains. Le second groupe constitué des sept autres régions a un taux de pauvreté compris entre 37% et 46%.

#### IV.2-Pauvreté et genre

Au cours de la période 1992-1995 les valeurs des indices de pauvreté sont plus élevées chez les ménages dirigés par les hommes que ceux ayant à leur tête une femme (tableau 8 et 9 et graphique 3). Mais en comparant les indices de pauvreté de 1992 et 1995, il ressort une augmentation de la pauvreté beaucoup plus forte pour les ménages ayant à leur tête une femme que ceux dirigés par un homme. Ainsi, l'incidence de la pauvreté dans le premier groupe est passée de 16 % en 1992 à 46% en 1995. Dans le second groupe le taux de pauvreté a varié de 37% à 61% entre les deux dates. Par ailleurs, l'écart absolu de pauvreté entre les deux catégories de ménage se réduit lorsque le paramètre d'aversion pour la pauvreté augmente. En 1995, pour un même seuil de pauvreté, lorsque l'on considère l'indice FGT pour la valeur du paramètre  $\alpha$  égale à 0, l'écart de pauvreté est de 16. Pour des valeurs du paramètre égales à 1 et 2, l'écart passe respectivement à 7,2 et à 3,97. Comparé en 1992, l'écart entre les indices de pauvreté des deux groupes de ménages est plus faible. Il en résulte que la situation des ménages dirigés par les femmes s'est plus détériorée au cours de la période que celle des ménages ayant à leur tête un homme.

Tableau 8: Distribution de la pauvreté selon le genre en 1992

Sexe du chef de ménage	Incidence		Profondeur		Sévérité	
	Valeur	Contribution	Valeur	Contribution	Valeur	Contribution
Homme	37	91,13%	16,51%	91,56	09,85%	91,13%
Femme	16%	08,73%	06,9%	08,44%	04,22%	08,63%

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ESP, 1992

Tableau 9 : Distribution de la pauvreté selon le genre en 1995

Paramètres $P_{\alpha}$		Chef de ménage			Ensemble
		Homme	Femme de droit	Femme de fait	
Incidence ( $\alpha = 0$ )	Valeur	60,91	43,74	49,20	57,85
	Écart-type	0,016	0,029	0,041	0,015
	Statistique t	39,249	15,064	12,076	39,005
	Intervalle inférieure	57,87	38,05	41,22	54,94
	Intervalle supérieure	63,95	49,43	57,19	60,76
	Contribution relative	84,58	10,50	4,91	100
	Écart-type	0,014	0,011	0,007	
	Statistique t	62,004	9,164	6,7	
	Intervalle inférieure	81,91	8,26	3,47	100
	Intervalle supérieure	87,26	12,75%	6,35	100
Profondeur ( $\alpha = 1$ )	Valeur	23,04	14,97	17,45	21,60
	Écart-type	0,011	0,014	0,021	0,01
	Statistique t	20,67	10,661	8,158	20,71
	Intervalle inférieure	20,86	12,22	13,25	19,55
	Intervalle supérieure	25,23	17,73	21,64	23,64
	Contribution relative	85,70	9,63	4,67	100
	Écart-type	0,014	0,012	0,008	
	Statistique t	63,17	7,924	5,84	
	Intervalle inférieure	83,04	7,25	3,10	100
	Intervalle supérieure	88,36	12,02	6,23	100
Sévérité ( $\alpha = 2$ )	Valeur	11,29	6,98	8,19	10,51
	Écart-type	0,008	0,009	0,015	0,007
	Statistique t	14,628	7,748	5,537	14,427
	Intervalle inférieure	9,77	5,21	5,29	9,08
	Intervalle supérieure	12,80	8,74	11,09	11,94
	Contribution relative	86,27	9,22	4,50	100
	Écart-type	0,014	0,013	0,009	
	Statistique t	60,1	6,85	4,864	
	Intervalle inférieure	83,46	6,58	2,69	100
	Intervalle supérieure	89,09	11,86	6,32	100
Proportion	Valeur	80,33	13,89	5,78	100
	Écart-type	0,012	0,011	0,007	
	Statistique t	65,011	13,07	8,423	
	Intervalle inférieure	77,91	11,81	4,43	100
	Intervalle supérieure	82,75	15,98	7,12	100

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ESAM, 1995

Toutes les mesures de pauvreté sont statistiquement significatives (tableau 9).

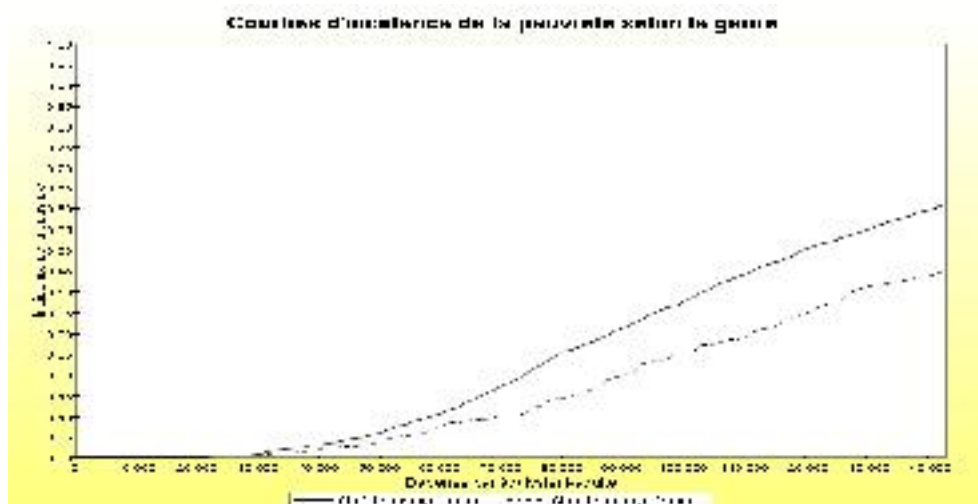
Cette configuration de la pauvreté selon le genre s'explique par quatre facteurs principalement (DSRP, 2002). D'abord, les femmes sont plus autonomes que les hommes et ont ainsi un meilleur accès aux ressources que si elles étaient mariées. Ensuite, les femmes chef de ménages bénéficient relativement plus de transferts de revenus que les chefs de ménages hommes (tableau 10). De plus, les femmes interviennent dans les petites activités du secteur informel (petit commerce, etc), ce qui leur permet d'accroître leurs revenus. Enfin, les femmes dépensent de manière plus rationnelle les ressources du ménage (CREA, 2001).

Tableau 10 : Pauvreté régionale et structure de revenus des ménages

Chef de ménage	Part des revenus agricoles	Part des salaires	Part des transferts	Part des autres revenus	Taux de pauvreté Dakar urbaine	Taux de pauvreté ACU	Taux de pauvreté rurale
Homme	17,70	13,30	23,57	45,43	7,3	10,30	82,40
Femme	5,31	8,40	47,91	38,38	10,70	25,40	63,90
Ensemble	15,41	12,40	28,06	44,13			

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESAM, 1995

Graphique 3 : Courbes d'incidence de la pauvreté selon le genre, 1995



Lorsqu'on prend en compte la zone de résidence, il apparaît qu'en zone urbaine, la proportion des ménages pauvres dirigés par les femmes est plus élevée que celle ayant pour chef un homme. En 1995, 11% et 25% des ménages pauvres dirigés par une femme sont localisés respectivement à Dakar et dans les autres centres urbains. Pour les ménages ayant à leur tête un homme, les proportions sont respectivement de 7% et 10% (tableau 10).

Ce sont les ménages dirigés par les hommes - représentant 80% de la population- qui contribuent le plus à la pauvreté globale (85%) tandis que ceux dirigés par les femmes - 20%- de la population ont une contribution plus faible (15%). En outre la contribution à la pauvreté nationale des ménages dont le chef est un homme augmente avec l'élévation du paramètre d'aversion à la pauvreté.

#### IV.3-Pauvreté et statut du travail

La pauvreté n'affecte pas uniformément toutes les catégories de ménages définies selon la position du chef sur le marché du travail. Les résultats de l'ESAM (tableau 11), montrent que la pauvreté est plus accentuée chez les indépendants agricoles (81%) et les chômeurs (62%). La dépense annuelle moyenne des ménages dont le chef a un de ces deux statuts est inférieure de 32% à la moyenne nationale. Les ouvriers, les indépendants non agricoles, les inactifs et les non déclarés ont une incidence de la pauvreté proche de la moyenne nationale, soit respectivement 40%, 47%, 47% et 56%. La dépense annuelle moyenne par tête de ces ménages est proche du seuil de pauvreté. Enfin, les cadres supérieurs, les professions intermédiaires et employés ont une incidence de pauvreté plus faible comprise entre 10% et 17%. Ces ménages, peu nombreux et moins affectés par le faible niveau de vie, ont une dépense annuelle par tête 3 à 4 fois supérieure au seuil de subsistance.

La prise en compte des ratios du déficit des dépenses ( $P_1$ ) et de l'inégalité de la pauvreté ( $P_2$ ) des ménages ne modifie pas le classement dans la distribution de la pauvreté selon le statut du travail. Le déficit moyen des dépenses au niveau national est de 22% du seuil de pauvreté. On retrouve deux

catégories extrêmes de ménages. Un premier groupe, constitué des agriculteurs, qui affiche les plus faibles niveaux de vie avec un déficit moyen des dépenses de 15% du seuil de pauvreté. Un second groupe composé de cadres supérieurs qui a l'indice de profondeur de pauvreté le plus faible, soit un déficit moyen annuel de 0,02% du seuil de pauvreté. Le ratio de profondeur de pauvreté du premier groupe est 17 fois supérieur à celui du premier. En dehors des indépendants agricoles et des chômeurs, tous les autres groupent affichent des indices de sévérité de la pauvreté d'une valeur inférieure à 7% du seuil de pauvreté.

A l'exception des agriculteurs, la contribution de la plupart des groupes socio-économiques à la pauvreté globale baisse au fur et à mesure que le coefficient d'aversion pour la pauvreté augmente (tableau 11).

Les résultats révèlent également que toutes les mesures de pauvreté sont calculées avec précision puisque la valeur de la statistique t est supérieure à 1,96. C'est au niveau des indépendants agricoles où le degré de précision est le plus élevé. La valeur de t atteint 65 points contrairement au groupe des professions intermédiaires où elle est de 3 points seulement.

Tableau 11\_ : Distribution de la pauvreté selon le statut de l'emploi

Paramètres $P_\alpha$		Statut socio-économique du chef de ménage									Ensemble	
		Indépendants non agricoles	Indépendants agricoles	Cadres supérieurs	Professions intermédiaires	Ouvriers	Employés	Chômeurs	Inactifs	Non déclarés		
Incidence ( $\alpha = 0$ )	Valeur	46,59	81,39	9,57	16,00	39,77	16,57	61,08	47,19	54,11	57,85	
	Écart-type	0,027	0,017	0,036	0,052	0,038	0,037	0,057	0,024	0,069	0,015	
	Statistique t	17,201	47,054	2,662	3,067	10,408	4,454	10,767	19,482	7,858	39,005	
	Intervalle inférieure	41,28	78,00	2,52	5,77	32,28	9,28	49,96	42,44	40,61	54,94	
	Intervalle supérieure	51,89	84,78	16,62	26,22	47,27	23,87	72,20	51,94	67,61	60,76	
	Contribution relative	17,24	57,38	0,75	0,44	4,78	0,91	2,96	13,48	2,05	100	
	Écart-type	0,018	0,028	0,003	0,002	0,007	0,002	0,006	0,012	0,004		
	Statistique t	9,719	20,768	2,515	2,743	6,859	3,861	4,787	11,465	4,895		
	Intervalle inférieure	13,76	51,96	0,17	0,12	3,42	0,45	1,75	11,18	1,23	100	
	Intervalle supérieure	20,72	62,79	1,34	0,75	6,15	1,38	4,18	15,79	2,87	100	
	Profondeur ( $\alpha = 1$ )	Valeur	14,98%	32,95	2,27	4,77	12,03	4,45	24,84	16,06	20,17	21,60
		Écart-type	0,014	0,016	0,009	0,017	0,016	0,012	0,038	0,013	0,031	0,01
Statistique t		10,527	19,984	2,425	2,745	7,401	3,741	6,599	12,753	6,497	20,71	
Intervalle inférieure		12,19	29,72	0,44	1,37	8,85	2,12	17,46	13,59	14,08	19,55	
Intervalle supérieure		17,77	36,18	4,11	8,18	15,22	6,78	32,21	18,53	26,25	23,64	
Contribution relative		14,85	62,22	0,48	0,35	3,88	0,66	3,23	12,29	2,04	100	
Écart-type		0,02	0,03	0,002	0,001	0,007	0,002	0,008	0,013	0,004		
Statistique t		7,44	21,079	2,317	2,513	5,874	3,264	3,908	9,461	4,567		
Intervalle inférieure		10,94	56,43	0,07	0,08	2,58	0,26	1,61	9,74	1,17	100	
Intervalle supérieure		18,77	68,01	0,88	0,62	5,17	1,05	4,85	14,84	2,92	100	
Sévérité ( $\alpha = 2$ )		Valeur	6,61	16,68	0,83	1,58	5,16	1,68	13,22	7,45	9,67	10,51
		Écart-type	0,008	0,012	0,004	0,006	0,01	0,006	0,029	0,008	0,018	0,007
	Statistique t	7,867	13,653	2,129	2,473	5,054	2,749	4,485	9,014	5,227	14,427	
	Intervalle inférieure	4,96	14,29	0,07	0,33	3,16	0,48	7,44	5,83	6,04	9,08	
	Intervalle supérieure	8,26	19,08	1,59	2,83	7,17	2,88	18,99	9,07	13,29	11,94	
	Contribution relative	13,47	64,75	0,36	0,24	3,42	0,51	3,53	11,72	2,01	100	
	Écart-type	0,022	0,031	0,002	0,001	0,007	0,002	0,011	0,015	0,005		
	Statistique t	6,233	21,131	2,046	2,315	4,604	2,505	3,255	7,9	4,153		
	Intervalle inférieure	9,23	58,74	0,01	0,04	1,96	0,11	1,40	8,81	1,06	100	
	Intervalle supérieure	17,70	70,75	0,70	0,44	4,87	0,91	5,66	14,62	2,96	100	
	Proportion	Valeur	21,41%	40,78%	4,55%	1,58%	6,96%	3,19%	2,81%	16,53%	2,19%	100,00%
		Écart-type	0,013	0,022	0,007	0,002	0,006	0,003	0,005	0,010	0,003	
Statistique t		16,002	18,878	6,838	7,320	12,025	9,584	6,162	16,880	7,364		
Intervalle inférieure		18,79%	36,55%	3,25%	1,16%	5,82%	2,54%	1,91%	14,61%	1,61%	100,00%	
Intervalle supérieure		24,03%	45,02%	5,85%	2,01%	8,09%	3,85%	3,70%	18,45%	2,77%	100,00%	

Source : Calcul de l'auteur à partir des données de l'ESAM, 1995

#### IV.4. Pauvreté et éducation

Le bas niveau d'éducation est l'une des causes principales des faibles niveaux de vie des ménages au Sénégal. Les résultats présentés dans le tableau 12 montrent que les indices de pauvreté des ménages diminuent lorsque le niveau d'éducation du chef augmente. Dans les ménages dont le chef est sans instruction, les indices de pauvreté sont nettement au dessus de la moyenne nationale. L'incidence de la pauvreté est de 67% dans ce groupe alors qu'il représente 77% de la population. Dans le groupe des ménages dont le chef a un niveau d'éducation primaire, l'incidence est de 42%. Pour ceux dont le chef a atteint le niveau secondaire et supérieur, les taux de pauvreté sont respectivement de 14% et 3%. Les mesures de profondeur et de sévérité de la pauvreté montrent les mêmes tendances.

Tous les indices de pauvreté sont mesurés avec précision. La valeur des t est nettement plus élevée dans le groupe de ménages dont le chef n'a pas fréquenté l'école que dans les autres et cette valeur diminue naturellement avec le degré d'aversion pour la pauvreté.

De plus la valeur de la statistique relative aux indices FGT ( 0, 1 et 2) présenté dans le tableau A5 en annexe indique que l'hypothèse nulle d'absence d'écart de pauvreté entre les groupes est rejetée avec une grande certitude.

Tableau 12 : Distribution de la pauvreté dans les ménages selon le niveau d'instruction du chef

Paramètres $P_\alpha$		Niveau d'instruction du chef de ménage					Ensemble
		Sans instruction	Primaire	Secondaire	Supérieur	Non déclarés	
Incidence ( $\alpha = 0$ )	Valeur	66,71	42,61	14,06	2,84	42,75	57,85
	Écart-type	0,015	0,03	0,024	0,021	0,122	0,015
	Statistique t	45,148	14,093	5,898	1,379	3,491	39,005
	Intervalle inférieure	63,81	36,68	9,39	-1,20	18,75	54,94
	Intervalle supérieure	69,60	48,54	18,73	6,88	66,75	60,76
	Contribution relative	88,67	8,10	2,03	0,11	1,08	100
	Écart-type	0,012	0,009	0,004	0,001	0,003	
	Statistique t	75,605	8,72	5,084	1,384	4,057	
	Intervalle inférieure	86,37	6,28	1,25	-0,05	0,56	100
	Intervalle supérieure	90,97	9,92	2,82	0,27	1,60	100
Profondeur ( $\alpha = 1$ )	Valeur	25,17	14,70	4,31	1,20	16,22	21,60
	Écart-type	0,012	0,015	0,009	0,009	0,054	0,01
	Statistique t	21,441	9,601	4,716	1,38	3,015	20,71
	Intervalle inférieure	22,87	11,70	2,52	-0,50	5,68	19,55
	Intervalle supérieure	27,47	17,70	6,10	2,90	26,76	23,64
	Contribution relative	89,62	7,49	1,67	0,13	1,10	100
	Écart-type	0,013	0,01	0,004	0,001	0,003	
	Statistique t	71,381	7,533	4,303	1,387	3,424	
	Intervalle inférieure	87,16	5,54	0,91	-0,05	0,47	100
	Intervalle supérieure	92,08	9,44	2,43	0,30%	1,72	100
Sévérité ( $\alpha = 2$ )	Valeur	12,28	7,18	1,70	0,59	8,14	10,51
	Écart-type	0,008	0,01	0,005	0,005	0,031	0,007
	Statistique t	14,61	7,217	3,735	1,24	2,642	14,427
	Intervalle inférieure	10,63	5,23	0,81	-0,34	2,10	9,08
	Intervalle supérieure	13,93	9,13	2,60	1,52	14,17	11,94
	Contribution relative	89,87	7,52	1,36	0,13	1,13	100
	Écart-type	0,014	0,011	0,004	0,001	0,004	
	Statistique t	65,131	6,579	3,553	1,245	2,967	
	Intervalle inférieure	87,16	5,28	0,61	-0,07	0,38	100
	Intervalle supérieure	92,57	9,76	2,11	0,33	1,88	100
Proportion	Valeur	76,90	11,00	8,37	2,26	1,46	100
	Écart-type	0,015	0,008	0,008	0,004	0,004	
	Statistique t	52,579	13,974	9,891	5,404	3,699	
	Intervalle inférieure	74,03	9,46	6,71	1,44	0,69	100
	Intervalle supérieure	79,77	12,54	10,03	3,09	2,23	100

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESAM, 1995



Le groupe de ménages dont le chef n'est pas instruit contribue le plus à la pauvreté nationale (89%) alors qu'elle représente 77% de la population totale. Sa part dans la pauvreté totale est ainsi 11 fois et 45 fois supérieure à celles des groupes dont le chef a respectivement le niveau primaire et secondaire.



#### IV.5- Pauvreté et autres caractéristiques démographiques du ménage

##### IV.5.1- pauvreté et situation matrimoniale

Les catégories de ménages sont identifiées en fonction du statut matrimonial du chef. Nous avons considéré les ménages dont le chef est célibataire, les mariés monogames, les mariés polygames et les autres (veufs, divorcés autres statuts). Les indices de pauvreté présentés dans le tableau 13 indiquent que ce sont les ménages polygames qui affichent les taux de pauvreté les plus importants (68 %) contre 54 % pour les mariés monogames et 45 % chez les ménages dont le chef a le statut de célibataire. La profondeur et la sévérité de la pauvreté montrent la même tendance à la précarité des conditions de vie des ménages polygames. Les mesures de pauvreté se sont révélées précises particulièrement dans le groupe des mariés polygames, d'ailleurs plus pauvre.

La taille du ménage est, sans doute, l'un des principaux facteurs explicatifs de cette situation. Les résultats présentés dans la section suivante attestent ces résultats.

Tableau 13 : Distribution de la pauvreté dans les ménages selon le statut matrimonial du chef de ménage

Paramètres $P_\alpha$		Statut matrimonial du chef de ménage				Ensemble
		Célibataire	Marie polygame	Marie monogame	Autres	
Incidence ( $\alpha = 0$ )	Valeur	46,00	54,19	67,62	41,03	57,85
	Écart-type	0,08	0,018	0,018	0,032	0,015
	Statistique t	5,73	29,444	36,755	12,691	39,005
	Intervalle inférieure	30,26	50,59	64,02	34,70	54,94
	Intervalle supérieure	61,73	57,80	71,23	47,37	60,76
	Contribution relative	1,34	49,26	43,14	6,26	100
	Écart-type	0,003	0,018	0,019	0,007	
	Statistique t	3,864	27,513	22,942	8,467	
	Intervalle inférieure	0,66	45,75	39,46	4,81	100
	Intervalle supérieure	2,02	52,76	46,83	7,71	100
Profondeur ( $\alpha = 1$ )	Valeur	19,76	20,52	24,89	14,59	21,60
	Écart-type	0,041	0,012	0,013	0,017	0,01
	Statistique t	4,824	17,236	19,184	8,627	20,71
	Intervalle inférieure	11,73	18,19	22,35	11,28	19,55
	Intervalle supérieure	27,79	22,86	27,43	17,90	23,64
	Contribution relative	1,54	49,96	42,53	5,97	100
	Écart-type	0,004	0,02	0,022	0,009	
	Statistique t	3,65	24,478	19,691	6,563	
	Intervalle inférieure	0,71	45,96	38,3	4,18	100
	Intervalle supérieure	2,37	53,96	46,77	7,75	100
Sévérité ( $\alpha = 2$ )	Valeur	10,11	10,06	11,94	7,30	10,51
	Écart-type	0,024	0,008	0,009	0,011	0,007
	Statistique t	4,203	11,998	13,462	6,635	14,427
	Intervalle inférieure	5,40	8,41	10,20	5,14	9,08
	Intervalle supérieure	14,83	11,70	13,68	9,46	11,94
	Contribution relative	1,62	50,31	41,93	6,13	100
	Écart-type	0,005	0,023	0,025	0,011	
	Statistique t	3,458	22,003	16,957	5,449	
	Intervalle inférieure	0,70	45,83	37,09	3,93	100
	Intervalle supérieure	2,54	54,80	46,78	8,34	100
Proportion	Valeur	0,27	6,23	5,12	0,88	11,94
	Valeur	1,68	52,58	36,91	8,83	100
	Écart-type	0,003	0,013	0,014	0,007	
	Statistique t	5,975	39,794	27,322	12,015	
	Intervalle inférieure	1,13	49,99	34,26	7,39	100
Intervalle supérieure	2,24	55,17	39,55	10,27	100	

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESAM, 1995

#### IV.5.2- Pauvreté et taille du ménage

Nous avons considéré trois groupes de ménages selon la taille. Les ménages de petite taille (une à 4 personnes), les ménages de taille moyenne (5 à 7 personnes) et ceux de grande taille (plus de 8 personnes). Les résultats indiquent que plus la taille du ménage est élevée, plus le niveau de vie diminue. L'incidence de la pauvreté est plus importante dans les ménages de grande taille (tableau 14). Dans le groupe des ménages de petite taille, le taux de pauvreté est de 25 %, alors qu'il représente 12 % de la population et sa contribution à la pauvreté nationale est de 5 %. Dès qu'on passe aux ménages de taille comprise entre 5 et 7 personnes, l'incidence de la pauvreté passe à 49 %, tandis que la contribution de ce groupe à la pauvreté nationale est 22 % et sa proportion dans la population de 26 %. Enfin, la pauvreté touche plus les ménages dont la taille est supérieure à 8 personnes. L'incidence de la pauvreté dans ce groupe est de 68 % et sa contribution atteint 73 %, alors qu'il représente la majorité de la population (62 %). Les résultats obtenus sur les mesures de profondeur et de sévérité de la pauvreté montrent la même tendance dans la distribution de la pauvreté.

La statistique t est élevée pour les différents groupes. Ce qui signifie que les indices de pauvreté sont statistiquement significatifs, particulièrement dans la catégorie des ménages de grande taille.

Tableau 14 : Distribution de la pauvreté selon la taille du ménage

Paramètres $P_\alpha$		Type de ménage selon la taille			Ensemble
		1 à 4 personnes	5 à 7 personnes	8 personnes et plus	
Incidence ( $\alpha = 0$ )	Valeur	25,90	49,44	68,01	57,85
	Écart-type	0,03	0,025	0,015	0,015
	Statistique t	8,517	20,035	44,588	39,005
	Intervalle inférieure	19,94	44,60	65,02	54,94
	Intervalle supérieure	31,86	54,27	71,00	60,76
	Contribution relative	5,64	22,33	72,03	100
	Écart-type	0,008	0,013	0,015	
	Statistique t	7,221	16,784	46,6	
	Intervalle inférieure	4,11	19,72	69,00	100
	Intervalle supérieure	7,17	24,94	75,06	100
Profondeur ( $\alpha = 1$ )	Valeur	9,17	16,50	26,33	21,60
	Écart-type	0,013	0,013	0,012	0,01
	Statistique t	7,255	12,776	21,792	20,71
	Intervalle inférieure	6,69	13,97	23,96	19,55
	Intervalle supérieure	11,64	19,04	28,69	23,64
	Contribution relative	5,35	19,97	74,68	100
	Écart-type	0,008	0,014	0,015	
	Statistique t	6,657	14,502	48,942	
	Intervalle inférieure	3,77	17,27	71,69	100
	Intervalle supérieure	6,92	22,67	77,67	100
Sévérité ( $\alpha = 2$ )	Valeur	4,29	7,41	13,11	10,51
	Écart-type	0,007	0,008	0,009	0,007
	Statistique t	6,111	9,48	14,555	14,427
	Intervalle inférieure	2,91	5,88	11,34	9,08
	Intervalle supérieure	5,66	8,95	14,87	11,94
	Contribution relative	5,14	18,44	76,42	100
	Écart-type	0,009	0,015	0,016	
	Statistique t	5,778	12,341	46,513	
	Intervalle inférieure	3,40	15,51	73,20	100
	Intervalle supérieure	6,89	21,36	79,64	100
Proportion	Valeur	12,60	26,13	61,27	100
	Écart-type	0,007	0,01	0,011	
	Statistique t	18,023	26,479	54,095	
	Intervalle inférieure	11,23	24,20	59,05	100
	Intervalle supérieure	13,97	28,07	63,49	100

Source : Calculs de l'auteur à partir des données de l'ESAM, 1995

Graphique 5 : Courbes d'incidence de la pauvreté selon la taille du ménage, 1995



## Conclusion

Cette recherche a porté sur l'élaboration d'un profil monétaire de pauvreté au Sénégal au cours des années 1990. On a calculé les indices de pauvreté dans différents groupes de ménages spécifiés selon d'une part la localisation géographique et la taille du ménage, d'autre part le genre, le niveau d'éducation, le statut socioéconomique, la situation matrimoniale et le niveau d'éducation du chef de ménage.

Les résultats sur la mesure de la pauvreté mettent en évidence plusieurs aspects du phénomène. D'abord, la pauvreté s'est fortement accrue entre les années des deux enquêtes ESP et ESAM. Elle a augmenté relativement plus dans les zones urbaines qu'en milieu rural, même si elle demeure un phénomène essentiellement rural. Ensuite, il existe de fortes disparités entre les régions. La capitale compte relativement moins de pauvres comparée aux autres régions et son taux de pauvreté est 4 fois moins plus élevé que celui de la région la plus pauvre (Fatick). L'analyse bidimensionnelle strate-régions a montré une pauvreté plus importante dans la zone rurale quelque soit la région considérée. Lorsqu'on prend en compte le statut du travail, il ressort des résultats que les groupes les plus touchés par la pauvreté sont les agriculteurs, les indépendants agricoles et les chômeurs. L'analphabétisme est un facteur discriminant dans l'accès à un niveau de vie décent. Les taux de pauvreté sont d'autant plus faible que le chef de ménage a un niveau d'éducation élevé. Les ménages polygames sont également les plus touchés par la pauvreté. La taille du ménage favorise la pauvreté. Enfin, ce sont les zones qui affichent les taux de pauvreté les plus élevés qui ont également une profondeur et une sévérité de la pauvreté d'une plus grande ampleur.

Compte tenu de la distribution inégale de la pauvreté entre les zones urbaines et rurales et entre les régions, les politiques de réduction de la pauvreté doivent être bien ciblées. La forte concentration des ménages pauvres en milieu rural doit naturellement faire de ces zones la cible privilégiée des programmes de lutte de la pauvreté.

Etant donné les liens étroits qui existent entre l'éducation et le bien-être de ménages, il importe que l'État continue à renforcer son programme d'investissement et de dotation en moyens humains éducatifs.

La pauvreté n'étant pas un phénomène conjoncturel, une analyse fine et permanente est nécessaire pour mieux orienter l'action politique. Aussi, cette recherche pourrait être complétée sous deux angles. D'une part, il est nécessaire de faire une analyse complète de l'évolution de la pauvreté pour les différents groupes de ménages à partir des données d'enquêtes basées sur des méthodologies proches. On pourra aussi mettre en évidence les caractéristiques des ménages qui favorisent les mouvements d'entrées et de sorties dans la pauvreté. Des données de panel permettraient de faire ce type d'exercices. Il convient d'œuvrer à la collecte de ces dernières si l'on veut que les multiples initiatives en faveur de la réduction de la pauvreté aboutissent à des résultats probants.

## Bibliographie

- Banque mondiale (1995), Sénégal : évaluation des conditions de vie. Département du Sahel, Banque mondiale, Washington DC.
- Deaton, A. (2001), « Counting the World's Poor : Problèmes and Possible Solutions », *The World Bank Research Observer*, vol 16 n0.2 (Fall 2001).
- Direction de la Prévision et de la Statistique au Sénégal, MEFP, (1999), Un profil de pauvreté au Sénégal.
- Foster Greer Thorbecke (1984), " A class of poverty decomposable poverty measure, *Econometrica*, n052
- Ponty, N. (199), « Mesurer la pauvreté dans un pays en développement », INSEE, Paris.
- PNUD (1990), Rapport National sur le Développement humain, Paris, Economisa.
- Lachaux, J.P. (2000), *Pauvreté et Inégalité en Afrique : Contribution à l'analyse spatiale, Série de recherche 4*, Institut de recherche pour le développement UR Pauvreté et développement socialement durable, Université Montesquieu-Bordeaux.
- Lachaux, J.P. (2000), « Echelle d'équivalence et différentiel spatial de pauvreté et d'inégalité au Burkina Faso », *Document de travail*. Centre d'Économie du développement. Université Montesquieu-Bordeaux IV.
- (1999), Pauvreté ménages et Genre en Afrique Subsaharienne : Nouvelles dimensions analytiques, Série de recherche 3, Institut de recherche pour le développement UR Pauvreté et développement socialement durable, Université Montesquieu-Bordeaux.
- (1999), Pauvreté ménages et Genre en Afrique Subsaharienne : Nouvelles dimensions analytiques, Série de recherche 3, Institut de recherche pour le développement UR Pauvreté et développement socialement durable, Université Montesquieu-Bordeaux.
- Lachaud, 2000 sur la Mauritanie, Kaboré et ali, 2000 sur le Burkina
- Larivière S. et ali., Cord (1997), Manuel d'Analyse de la Pauvreté : Application au Bénin. Université national du Bénin.
- Sen A. (1976) "Poverty : an ordinal approach to measurement", *Econometrica*, vol.44, no 2.
- Ravallion, M. (1990), "Measuring Social Welfare with and without Poverty Lines", *AEA Papers and Proceeding*, Vol.84, no 2.
- , (1992), Ravallion M., 1996, *Comparaisons de la pauvreté : concepts et méthodes, Étude sur la Mesure des Niveaux de Vie*, document de travail n° 122, Banque mondiale, Washington.
- Shorrocks, A. F. (1995), "Revising the Sen Poverty Index", *Econometrica*, vo. 63, n. 5, p. 1225-1230.
- (2001), Comment on "Counting the World's Poor" by Deaton August" ., *The World Bank Research Observer*, vol 16 n0.2 (Fall 2001).
- Touami A. (1999), La pauvreté au Maroc, une approche basée sur la satisfaction des besoins de base, Présenté dans le cadre de la formation sur Mesure et Analyse de la Pauvreté pour les Politiques publiques en Afrique, 30 octobre-10 novembre 2000.
- Wetta, C. et ali., (1999), Le profil de pauvreté et des inégalité au Burkina Faso, MIMAP/Bénin, CEDRES.